

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école La Farandole, tenue le 15 novembre 2022 à 18h30, en présentiel, à la salle des enseignants de l'école La Farandole.

Présents : Mesdames ;
Kim Laramée
Audrey D'Amato
Isabelle Morin
Geneviève Miller
Catherine Guimont
Hélène Poirier
Geneviève Ouellet

 Messieurs ;
Dany Blain
Rémi Tremblay
Jean-François Giroux
François St-Hilaire

Absents : Madame :
Brigitte Aubé

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022
4. Suivi du procès-verbal
5. Parole au public
6. Droits de parole
 - 6.1. Parole au représentant du Comité de parents
 - 6.2. Parole au représentant de l'OPP

APPROBATION

7. Projet Enchantons-nous
8. Ristourne photo scolaire / commentaires
9. Album de finissants (frais chargés aux parents et campagne de financement)
10. Autres points

ADOPTION

11. Évaluation du projet éducatif 21-22
12. Autres points

INFORMATION

13. Dénonciation d'intérêts
14. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
15. Planification des cours d'éducation à la sexualité
16. Nouvelle offre de service EHDA (élèves handicapés ou difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)
17. Consultation annuelle des élèves
18. Retour sur la BOOM
19. Autres points
 - 19.1. Trotinettes
20. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 25 janvier 2023

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Jean-François Giroux constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h40

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Kim Laramée propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Audrey D'Amato seconde.

CE-22-23-13

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de conseil d'établissement du 12 octobre 2022

Mme Kim Laramée propose d'adopter le dit procès-verbal, Mme Catherine Guimond seconde.

CE-22-23-14

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

Mme Poirier nous présente le calendrier des rencontres du comité de parents et du conseil d'établissement.

5. Parole au public

Aucun public

6. Droit de parole

6.1 Parole au représentant du comité de parents

M. Rémi Tremblay fait une courte synthèse de la rencontre du comité de parent de la rencontre du mois d'octobre. Ils se sont fait présenter le calendrier scolaire 2023-2024. Les membres du comité de parent ont eu à répondre à un questionnaire par rapport au calendrier scolaire.

Il y a eu la présentation d'une vidéo pour l'offre de service des élèves HDAA. Il y aura 62 spécialistes de plus partout dans le CSSP. L'implantation de l'offre de service pour les ÉHDAA se fera sur 3 ans.

Le CSSP va faire un sondage pour connaître comment s'est passé l'achat des livres scolaires.

6.2 Parole à l'OPP

Mme Sara-Christine Rouleau, présidente de l'OPP, est présente afin de nous informer des activités qui auront lieu dans l'année scolaire. Elle profite de sa présence afin d'expliquer l'implication des parents de l'OPP et quelques constats. Cette année, en tant qu'OPP, ils souhaitent consolider ce qui a eu un impact positif par le passé. Aussi, ils souhaitent mettre sur pied un fonds de réserve afin de ne pas être dans l'obligation de financer certaines dépenses par leurs propres moyens. L'OPP vise à ajouter une touche spéciale au parcours des élèves. L'objectif est de prendre en charge des projets, prévus, afin de d'alléger la charge du personnel. L'OPP ne gère pas la recherche de bénévoles.

L'OPP a besoin de connaître les besoins de l'école afin de rattacher chaque activité de financement à un projet-école. Quelques projets sont suggérés :

- Livre de recettes pour les thermos (éviter de soulever ce sujet qui est encore chaud cette année pour éviter des frustrations / peu d'impact sur le parcours des élèves)
- Installation de murs pour l'Oasis (des validations doivent être faites en amont avec le CSSP)

- Classe extérieure (des validations doivent être faites en amont avec le CSSP et s'assurer de l'utilisation qu'en feraient les enseignants étant donné l'investissement)
- Bancs extérieurs
- Tables à ping-pong 4 saisons
- Boom en 2023

Il est proposé d'autoriser l'OPP de l'école La Farandole à effectuer une collecte de cannettes consignées le 14 janvier 2022 aux profits du mois de l'activité physique.

CE-22-23-15

Proposition approuvée à l'unanimité

APPROBATION

7. Projet Enchantons-nous

L'enseignante de musique souhaite offrir une activité de chant chorale en association avec la FAMEQ-Montérégie aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. Un coût de 50\$ par élève sera demandé.

CE-22-23-16

Proposition approuvée à l'unanimité

8. Ristourne photo scolaire / commentaires

L'école a reçu 900\$ de ristourne pour les photos scolaires.

Mme Poirier propose d'utiliser l'argent de la ristourne pour l'achat de livres pour les 3 classes de 2^e année. Chacune des classes aura un budget de 300\$.

CE-22-23-17

Proposition approuvée à l'unanimité

Plusieurs commentaires négatifs ont été entendus à la suite de la réception des photos. La plupart, en lien avec l'utilisation de la classe en fond, d'autres, que sur certaines photos les dessus de têtes des enfants étaient coupés et de nombreux parents auraient appréciés une photo de la fratrie.

Aussi, les photos étaient prises devant tous les élèves de la classe, donc les sourires étaient peut-être moins naturels dû à la gêne de l'élève.

Dernier commentaire entendu, les photos étaient beaucoup plus dispendieuses que par le passé.

9. Album de finissants (frais chargés aux parents et campagne de financement)

L'an dernier, l'album de finissants avait été payé par l'école.

Cette année, une campagne de financement sera faite pour diminuer le coût de l'album de finissant. Il y a eu une discussion pour savoir s'il était préférable que ce soit le lion ou le logo de l'école. Les t-shirts seront en vente au coût de 15\$ et chaque vente rapportera 9\$ en financement.

L'album de finissants sera facturé aux parents au coût de 15\$.

CE-22-23-18

Proposition approuvée à l'unanimité

10. Autres points

Aucun

ADOPTION

11. Évaluation du projet éducatif 21-22

Mme Poirier présente l'évaluation du projet éducatif 2021-2022.

Les membres du comité doivent évaluer l'an 3 et décider si l'objectif nécessite une action, est à surveiller ou est en voie de réalisation.

Orientation 1 - Améliorer les résultats en lecture des élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année.

Objectif : D'ici 2022, 95% des élèves de 3^e année auront 65% et plus en compréhension de lecture à la fin de l'année.

Évaluation du conseil d'établissement : en voie de réalisation, puisque nous sommes à 90%.

Orientation 2 – Diminution du nombre d'élèves à risque ou en échec, ayant un plan d'intervention.

Objectif : D'ici 2022, 80% des élèves ayant un plan d'intervention auront 65% et plus en français.

Évaluation du conseil d'établissement : À surveiller afin d'atteindre l'objectif. Les élèves ont actuellement une moyenne de 69.8% en français. L'école est à 74.9% sans les classes DPA.

Orientation 3 – Favoriser les interventions cohérentes et harmonieuses.

Objectif : D'ici 2022, le résultat moyen du niveau d'appréciation des élèves et des parents sera de 90% au sujet de l'encadrement.

Évaluation du conseil d'établissement : En voie de réalisation puisque le sondage des élèves est à 84.6%. Aucun sondage n'a été fait pour les parents.

Proposé par Mme Audrey D'Amato, secondé par Mme Geneviève Ouellet.

CE-22-23-19

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Autres points

Aucun

INFORMATION

13. Dénonciation d'intérêts

Les membres du CÉ ont signé et remis la dénonciation d'intérêts.

14. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Déjà présenté dans les normes et modalités.

15. Planification des cours d'éducation à la sexualité

Déjà présenté dans les normes et modalités.

16. Nouvelle offre de service EHDAA (élèves handicapés ou difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Mme Poirier présente la vidéo explicative de la nouvelle offre de service aux EHDAA. L'implantation du service se fera d'ici 3 ans. L'an prochain, Saint-Amable et Mont-Saint-Hilaire seront les premières écoles avec le service intermédiaire.

17. Consultation annuelle des élèves

Depuis 3 ans, le CÉ doit consulter les élèves sur un point donné. Les 2 dernières années, nous avons consulté les élèves sur leur sentiment de sécurité dans l'école et les activités de récompenses.

Idéalement, nous devrions cibler un groupe et non l'école en entier. L'an dernier, nous avons ciblé les élèves de 3^e à 6^e année.

Nous discuterons de ce point au prochain CÉ.

18. Retour sur la BOOM

Le taux de participation était exceptionnellement bon. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir Les profits sont de 1389.60\$. Le 12 décembre prochain, l'activité pour l'école *La Pie Curieuse* sera entièrement payée par ces profits.
Le but est atteint : que du positif!

19. Autres points

19.1. Trotтинettes

Les pompiers ont demandé que les cages d'escaliers soient libres de tout objet. Dès maintenant, les trotтинettes doivent être laissées à l'extérieur. Mme Poirier s'est renseignée pour voir à l'achat de range-trotтинettes. Le coût pour 4 range-trotтинettes de 6 espaces est de 2828.39\$. L'OPP sera interpellé afin de voir si une campagne de financement est possible.

20. Clôture de la réunion

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 21h45
Prochaine rencontre le 25 janvier 2023 à 18h30

Jean-François Giroux
Président

Hélène Poirier
Directrice

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes
CSSP : Centre de service scolaire des patriotes